

La trêve des confiseurs est terminée!

COLLECTIF DU PAYS FERTOIS



NON
AU PÉTROLE ET GAZ DE SCHISTE
ni ici, ni ailleurs,
ni aujourd'hui, ni demain...

◆ Le 13 janvier, Total investit 1,6 millions de dollars afin de pouvoir explorer et exploiter des hydrocarbures non conventionnels en Grande-Bretagne.

Total financera le programme de forages à hauteur de 46,5 millions de dollars (Libération le 13/01/13)

◆ Le 22 janvier, la Commission européenne a adopté une recommandation concernant la technique de fracturation hydraulique.

Ce texte "invite en particulier les États membres: à planifier les projets[...]; à évaluer rigoureusement les incidences sur l'environnement et les risques associés; à veiller à ce que l'intégrité du puits corresponde aux meilleures pratiques; à contrôler la qualité de l'eau, de l'air, des sols au niveau local avant le début des activités, afin de détecter d'éventuels changements et de parer aux risques émergents; à limiter les émissions atmosphériques, y compris les émissions de gaz à effet de serre, par le captage du gaz; à informer le public

des produits chimiques utilisés dans les différents puits, [...]". Les partisans de la Fracturation Hydraulique n'ont pas grand chose à craindre. On a pu lire dans la presse que l'Europe ouvre la porte à la fracturation...

Cette « recommandation européenne » redonne le sourire à l'Union Française des Industries du Pétrole. Son porte-parole, Jean-Louis Schilansky a déclaré "Le débat politique en France est émotionnel et politique. Tant que l'on n'y injectera pas un peu d'objectivité, nous n'avancerons pas. Ce qui pourrait faire bouger les lignes en France, ce sont les résultats chez les pays voisins, en particulier au Royaume-Uni". L'Association internationale du pétrole et du gaz (OGP) est du même avis: elle juge que l'Europe fait "un pas dans la bonne direction".

◆ Le 23 janvier, Arnaud Montebourg déclare sur Europe 1 "vouloir convaincre François Hollande d'avancer sur la recherche de techniques propres à [l']exploitation écologique [du] gaz de schiste" ...

◆ Le 24 janvier, Christophe de Margerie (pdg de Total) déclare, en marge des rencontres de Davos: "Peut-être que l'exemple de la Grande-Bretagne, si on arrive à démontrer que l'on peut faire les choses proprement, permettra à la France de prendre une autre décision".

A côté de chez nous, Vermilion fait une demande de concession (dite **concession de la Conquillie**). Son périmètre s'étend sur 36 km² entre Bannost-Villegagnon, Bézalles, Boisdon, Chenoise, Jouy-le-Châtel et Saint-Hilliers, au nord-ouest de Provins. L'enquête publique, préliminaire à l'attribution de la concession, se déroule jusqu'au 8 février. Bien évidemment, dans aucun des documents mis à disposition du public, il n'est question de pétrole de schiste ! Toutefois, cette concession faisant suite au permis de recherche dit *permis de Saint-Just-en-Brie* nous sommes en droit de nous questionner. En 2012, le permis de Saint-Just-en-Brie avait été identifié par le CGIET(1) comme un permis ayant exclusivement pour but le pétrole de schiste. Par ailleurs, on pouvait lire, en 2011, dans le rapport « Chanteguet » que Vermilion envisageait d'avoir recours à la fracturation hydraulique dans le cadre du permis de Saint-Just-en-Brie (2). **Que cherche exactement Vermilion? Les documents publics concernant la concession de la Conquillie ne font pas mention des objectifs géologiques. Peut-on raisonnablement penser qu'ils puissent différer des objectifs du permis de Saint-Just? La loi Jacob a modifié les règles du jeu mais la géologie, elle, n'a pas changé!**

(1) *les hydrocarbures de Roche-Mère*, rapport du CGIETT, février 2012, page 25

(2) rapport de la commission du développement durable de l'Assemblée Nationale (rapport n° 3392), mai 2011, page 25.

Samedi 1^{er} février, à 11 heures
retrouvons-nous sur le site de La Petite Brosse,
à Jouarre,
pour installer de nouveaux panneaux
pour rappeler aux pétroliers, quels qu'ils soient
(Hess ou Vermilion) qu'ils ne sont pas bienvenus.

Collectif du Pays Fertois

blog : <http://colfertois.canalblog.com/> – mail : collectifdupaysfertois@laposte.net